

Cas C

Je vais obtenir mon **Baccalauréat** (ou diplôme du secondaire).
à l'étranger en juin/juillet 2023 (étudiant de nationalité européenne).

Les inscriptions en 1^{ère} année se feront en ligne
à partir de fin juin jusqu'au vendredi 18 août 2023.
Après cette date plus aucun dossier ne sera traité !

* * * * *

Voici les documents **nécessaires** pour l'inscription à l'épreuve d'admission:

- une photocopie (recto/verso) de la **carte d'identité** valide ;
- un **extrait d'acte de naissance** ;
- une **photo d'identité** récente ;
- le **relevé de notes du BAC** attestant la réussite du baccalauréat,
- la **preuve de l'envoi** (par recommandé) ou l'**attestation de dépôt** du dossier administratif au service des **Equivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles:
<http://www.equivalences.cfwb.be>

Cette démarche est obligatoire pour tous les étudiants qui ont obtenu un bac ou un diplôme du secondaire à l'étranger.

N.B. N'ENVOYEZ JAMAIS LE RELEVÉ DE NOTES ORIGINAL du BAC au Service des Equivalences, **faites-en une copie conforme selon les modalités expliquées sur le site des Equivalences.**

- les **frais de dossier s'élèvent à 60 €** (non remboursables).